



Une référence en environnement

Plan d'action pour la réduction de dépendance au pétrole





Plan d'action pour la Réduction de la dépendance au pétrole en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Par Yanick Desbiens, chargé de projet

Conseil régional de l'Environnement
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

CREGÎM
106-A, Avenue Port-Royal, suite 101
Bonaventure (Québec) G0C 1E0
Téléphone : 418 534-4498
Sans frais : 877 534-4498
Courriel : cregim@globetrotter.net
Site Internet : www.cregim.org

En collaboration avec les membres de la Table de concertation sur la réduction de la dépendance au pétrole :

Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie
Association touristique régionale de la Gaspésie
Attention Fragiles
Comité ZIP Baie-des-Chaleurs
Comité ZIP Îles-de-la-Madeleine
Conférence régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Consortium en foresterie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Gaspésie Gourmande
Réseau de transport collectif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Société du Chemin de Fer de la Gaspésie



Préface

Dans le cadre des Rendez-vous de l'énergie, la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, tout comme celle des autres régions du Québec, avait été conviée à des consultations et ateliers afin de s'exprimer et s'informer sur la question de notre dépendance au pétrole. Nous en sommes maintenant à la deuxième phase de cette démarche qui consiste à élaborer des stratégies afin de nous affranchir de cette dépendance contraignante et coûteuse : **Par Notre PROPRE Énergie.**

Cette démarche nous permettra de faciliter la mise en place de mesures nationales en bénéficiant du soutien, de l'expertise et de la visibilité offerte par les Conseils régionaux de l'Environnement du Québec (CRE) ainsi que de leur Regroupement National, le RNCREQ. Tout en bénéficiant de ce rayonnement à l'échelle de la province pour faire avancer les enjeux qui concernent les citoyens de l'ensemble du Québec, le présent plan d'action a été élaboré par des acteurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et reflète donc une vision régionale des mesures qui doivent être favorisées afin d'en arriver à réduire au maximum notre dépendance au pétrole dans la région.

Sur la base des commentaires et opinions exprimées lors des Rendez-vous de l'Énergie et du portrait socio-économique et énergétique que nous avons dressé pour la région, ainsi qu'avec la précieuse collaboration des membres de la Table de concertation sur la réduction de la dépendance au pétrole, nous vous présentons ce plan d'action visant à nous affranchir de notre dépendance à l'or noir.



Réduire notre dépendance

Retour sur le portrait de la région

Comme il est possible de le constater dans le portrait socioéconomique, la population de la région est plutôt stagnante, voire en décroissance selon les différents secteurs. Toutefois, les perspectives laissent entendre que beaucoup d'emplois seront disponibles au cours des prochaines années, ce qui devrait remettre la région sur le chemin de la croissance démographique.

Faits saillants du portrait

- La proportion de camions légers dans le parc automobile de la région est près de deux fois plus élevé qu'à l'échelle provinciale et en constante augmentation.
- Une plus grande quantité de pétrole à la pompe par habitant est consommée que pour l'ensemble du Québec et la consommation s'accroît plus rapidement qu'au niveau de la province
- Les infrastructures de transport ont besoin de mises à niveau et de réfections afin d'en assurer la pérennité, particulièrement le réseau ferroviaire dont un tronçon est fermé en raison de l'état de quelques structures.
- Depuis quelques années, des institutions de la région convertissent leur système de chauffage vers des ressources renouvelables telles que la biomasse et la géothermie.
- Le réseau électrique des Îles-de-la-Madeleine est alimenté par une centrale au mazout, donc toute la consommation d'électricité est issue du pétrole.

Quelle vision régionale veut-on se donner?

Dans le cadre d'une telle démarche, il est important de se donner des objectifs afin de pouvoir orienter les actions de façon harmonieuse et efficace. De façon générale, les membres de la Table de concertation sur la réduction de la dépendance au pétrole semblent privilégier une approche incitative et informative plutôt que restrictive ou coercitive. L'amélioration des infrastructures, l'achat local, le tourisme durable, l'aménagement urbain favorisant la proximité travail-domicile-commerce ainsi que la sensibilisation et la promotion des énergies renouvelables et des transports plus écologiques font partie intégrante des mesures envisagées.



Le pétrole et notre environnement



On sait depuis déjà longtemps que la consommation massive de pétrole cause des effets néfastes sur notre environnement. En plus de contribuer aux changements climatiques, les émissions polluantes de la combustion d'hydrocarbures causent des problèmes de santé, particulièrement en milieu urbain.

Il est évident que la situation dans notre région n'est pas comparable à celle qui prévaut dans une métropole. À l'heure actuelle, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine n'ont pas de graves problèmes d'environnement ou de santé liés à la consommation de pétrole. Il demeure néanmoins crucial de prendre des mesures concrètes afin de ne jamais avoir à faire face à de tels problèmes et du même coup, d'apporter notre contribution à une diminution globale des émissions de gaz à effet de serre.

Le prix de notre dépendance

Puisque la question du développement économique est liée à celle de la réduction de la dépendance au pétrole, nous nous permettons tout d'abord de démontrer les bénéfices implicites résultant d'une diminution générale de notre consommation pétrolière. L'achat de carburant, qui constitue l'essentiel de la consommation de pétrole dans la région, représente une sortie massive de capitaux. En effet, chaque dollar dépensé en essence sort presque totalement de l'économie régionale. Il est donc légitime de croire que les économies réalisées par une diminution de notre consommation pétrolière pourraient stimuler davantage l'économie en étant dépensé ailleurs.

Regular Gasoline	389 ⁹ / ₁₀
Plus Gasoline	399 ⁹ / ₁₀
V-Power Gasoline	409 ⁹ / ₁₀
Diesel #2	449 ⁹ / ₁₀

Par ailleurs, les fluctuations des dernières décennies ainsi que les perspectives se pointant à l'horizon nous permettent d'envisager une hausse constante du coût de cette ressource non-renouvelable qu'est le pétrole. L'accroissement de la demande dans certains pays émergents (particulièrement la Chine et l'Inde) combinée à la diminution globale de la disponibilité de la ressource nous indique que le prix des produits pétroliers devrait continuer d'augmenter à court, moyen et long terme. La fuite de capitaux régionaux devrait donc continuer de s'accroître si aucune mesure n'est prise pour en arriver à une diminution de notre consommation.



Un regard vers l'avenir

Nous devons bien sûr prévoir dès maintenant les effets à long terme de nos pratiques afin d'éviter de léguer nos problèmes aux prochaines générations. Même s'il apparaît difficile, à ce moment-ci, d'évaluer à quel point une région aussi dépendante du pétrole que la notre réussira à s'en affranchir d'ici 20 à 30 ans, nous devons mettre des solutions de l'avant dès maintenant. À défaut d'en arriver à enrayer totalement notre utilisation de pétrole, nous pensons qu'il est réaliste de penser que la région sera en mesure d'en arriver à une réduction de plus de 50%. Un tel objectif ne pourra évidemment être atteint qu'en combinant une prise de conscience collective et des avancées technologiques notables. Nous pensons qu'en vertu des motifs écologiques et économiques énoncés précédemment, le contexte se prêtera favorablement au développement de technologies énergétiques efficaces et propres en plus de stimuler l'intérêt des citoyens, institutions et entreprises à ne plus dépendre des ressources pétrolières.

Susciter l'intérêt de la communauté

Comme nous l'avons déjà mentionné, des impératifs écologiques et économiques stimuleront d'eux-mêmes l'adhésion à des pratiques plus responsables, toutefois nous croyons fermement qu'afin d'accélérer ce cheminement, un travail colossal d'information, de sensibilisation et d'accompagnement est incontournable. Dans le but de faire de notre région un chef de file en matière d'affranchissement de la dépendance au pétrole, nous devons donc être très visible, agir de concert avec tous les intervenants adhérant à notre vision, mais surtout favoriser l'accès à des solutions concrètes de diminution ou de remplacement du pétrole.

La vision idéale de l'avenir

La vision idéale de l'avenir de notre région ne comporte plus d'utilisation du pétrole comme source d'énergie. Les citoyens, institutions et entreprises, de plus en plus responsables, utiliseraient le minimum d'énergie requis et de nouvelles technologies plus propres que les hydrocarbures combleraient la totalité de nos besoins énergétiques.

De grands défis et des objectifs ambitieux

Malgré les contraintes, il est primordial de viser des objectifs significatifs et ambitieux afin que notre démarche mène à l'atteinte de résultats concrets. Il nous apparaît préférable de prôner des actions incitatives et informatives plutôt que d'utiliser une approche moralisatrice ou coercitive qui risquerait d'entraîner une réticence de la part des citoyens et ainsi de miner les résultats de nos efforts.



Les contraintes à l'atteinte de notre idéal

Atteindre un idéal n'est évidemment pas aisé, voire réalisable à court ou moyen terme. Plusieurs contraintes globales autant que régionales rendront ardu le défi de devenir pétrolibre dans notre région, voici les principales

Faible densité de population – De longs trajets pour se rendre au travail, pour faire les courses ou encore pour sortir de la région favorisent l'utilisation individuelle de l'automobile. Le transport collectif quoiqu'efficace dans certains secteurs et offrant de plus en plus de possibilités, ne peut convenir à tous les besoins de déplacements de la population de notre région.

Des secteurs économiques traditionnels dépendants du pétrole – La pêche, l'industrie forestière, l'agriculture et le tourisme constituent tous des secteurs centraux de l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit également de secteurs économiques très dépendants du pétrole (bateaux, machinerie lourde, automobile, etc.)

Culture de la camionnette – Tel que démontré dans l'évolution du parc automobile de la région, la proportion de camions légers est en croissance par rapport à celle de voitures. Bien que dans plusieurs cas l'utilisation de camions légers est justifiée, il est certain que plusieurs usagers de ce type de véhicules pourraient combler leurs besoins avec des véhicules beaucoup moins énergivores.

Absence de problèmes urgents – Le fait que notre région ne soit pas confrontée à des problèmes criants de santé ou d'environnement ne favorise pas une prise de conscience des citoyens.

Peu de pouvoirs décisionnels – Le fait que les prises de décisions soient de plus en plus centralisées ne favorise pas l'application de législations adaptées à chaque région. L'adoption de grandes orientations nationales ou provinciales, bien qu'elles puissent mener à des gains globaux, ne mettent pas toujours en valeur la participation de chaque région dans son contexte particulier.

Économie fragile et pressions internes et externes – La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présente une économie qui demeure fragile malgré des signes de reprise. Plusieurs citoyens et regroupements de la région, mais surtout d'autres régions du Québec pressent les Gaspésiens et Madelinots d'accepter des projets de développement industriels afin ou des ressources naturelles afin de diminuer le taux de chômage dans la région, et ce, avec très peu de considération pour les impacts environnementaux



Mesures envisagées

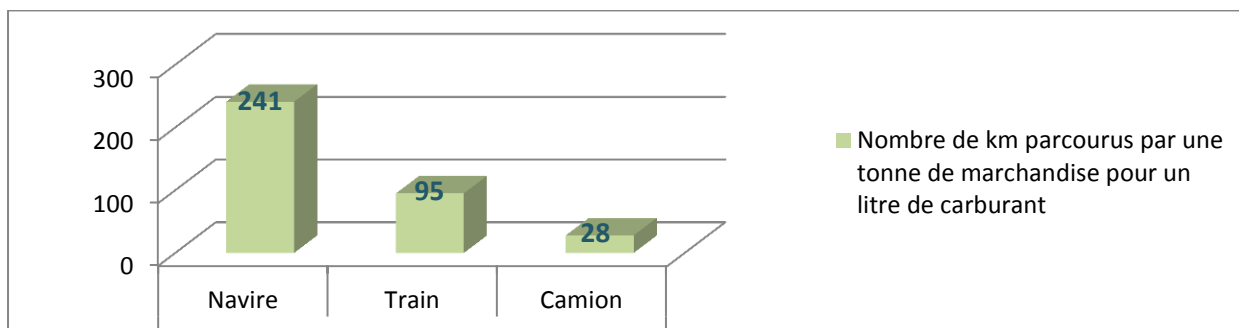
Immobilier

Par le développement de plans d'urbanisme modernes et possiblement des mesures fiscales ou autres, stimuler le développement immobilier ciblé afin de permettre plus de proximité entre logement, travail et commerces. Certains secteurs souffrent d'un manque criant de logement, en particulier à Gaspé où le taux d'inoccupation des logements était de 0.02% en mai 2011. Ce manque de logement mène à un éloignement accru entre le domicile et le travail et donc à une plus grande utilisation des véhicules de promenade.

Étant donné l'âge avancé d'une grande proportion des maisons dans la région, il serait également pertinent d'encourager les propriétaires à rénover leurs habitations, particulièrement au niveau de l'isolation et du système de chauffage, dans le but de les rendre plus efficaces énergétiquement. Des mesures incitatives, dont des avantages fiscaux, favoriseraient certainement l'accroissement de l'efficacité énergétique des habitations au niveau régional.

Transport de marchandises

Assurer la remise à niveau et l'entretien du réseau ferroviaire de la Gaspésie ainsi que des infrastructures portuaires, étant donné qu'il s'agit d'un outil qui pourra mener à une diminution de la consommation énergétique dans le secteur du transport. Favoriser le transport de fret par train et par voie maritime afin de réduire le nombre de véhicule lourds sur le réseau routier de la région. Le grand nombre de camions lourds sur nos routes, en plus de contribuer directement à l'utilisation d'hydrocarbures, mène à une dégradation plus rapide du réseau routier. L'utilisation de véhicules lourds pour accomplir les réfections nécessaires en plus des divers arrêts de circulation causés par les nombreux chantiers contribuent également à l'utilisation d'hydrocarbures.





Covoiturage

Favoriser davantage le covoiturage domicile-travail par la création d'un babillard régional. Un tel babillard est déjà en cours de production et sera sur le nouveau site Internet du CREGÎM. Les gens pourraient afficher ou rechercher des offres de covoiturage. Un affichage à plusieurs endroits achalandés faciliterait les contacts entre des gens effectuant des trajets similaires. En plus d'apparaître sur un site Internet, l'affichage pourrait être effectué dans les établissements de santé et d'éducation, dans les institutions financières et guichets automatiques, dans les centres commerciaux, bureaux gouvernementaux, centres communautaires, employeurs d'envergure et tout autre endroit pouvant offrir une bonne visibilité gratuite.

Feux de circulation

L'utilisation de feux de circulation synchronisés et adaptés aux différentes périodes de circulation aiderait également à une baisse de l'utilisation d'hydrocarbures. La synchronisation éviterait des arrêts et attentes inutiles de nombreux véhicules, tandis que des feux clignotants permettraient de ne pas faire d'arrêt sur la voie la plus achalandée (ex. Route 132) et exigeraient un arrêt obligatoire sur l'axe transversal. Une telle mesure pourrait être appliquée de nuit, par exemple de 22h à 6h (à examiner pour déterminer les heures adéquates selon les secteurs), alors que la circulation est très sporadique dans la région. De telles mesures seraient particulièrement efficaces au niveau du camionnage pour lequel une forte puissance motrice est nécessaire à la mise en mouvement lorsque le véhicule transporte de lourdes charges. En plus de contribuer à une diminution de l'utilisation d'hydrocarbures, ce type de mesure permettrait une circulation plus fluide en plus de diminuer la production de bruit, particulièrement la nuit. Une collaboration avec le Ministère des Transport du Québec sera évidemment nécessaire.





Tourisme écologique

Stimuler le tourisme plus écologique en accroissant l'attrait de la région pour les cyclistes, les propriétaires de voiliers, les croisiéristes et les gens voyageant par train. Faciliter les déplacements par des services de navettes entre les principales attractions touristiques afin de permettre les déplacements des gens une fois qu'ils descendent du train ou du bateau. Mettre en place un service de type Communauto utilisant des véhicules très économiques, les gens arrivés par train qui se déplaceraient toujours en voiture dans la région laisseraient ainsi une empreinte minimum. En ayant plusieurs points de service, ce type d'organisme permettrait aux visiteurs ayant déjà un itinéraire de se rendre en train à leur premier arrêt et de poursuivre leur voyage en voiture pour ensuite laisser le véhicule au point le plus près de leur gare d'embarquement. Une collaboration avec la région du Bas-St-Laurent s'avérerait avantageuse étant donné l'absence de réseau ferroviaire dans certains secteurs du nord et de la pointe de la Gaspésie.

Parc automobile moins énergivore

Mettre des efforts sur la promotion et la conscientisation quant à l'utilisation de véhicules moins énergivores. De par les mœurs, une grande part de l'utilisation de VUS, camionnettes, camions légers et grosses voitures dans la région ne l'est pas par nécessité. Telles que le démontrent les statistiques du parc automobile de la région, la proportion de camions légers est en forte hausse par rapport aux voitures depuis quelques années.

Achat local

Encourager la production et la consommation de produits locaux, particulièrement dans le secteur de l'alimentation, mais également dans les autres domaines de production, par la promotion et l'identification claire et uniformisée des produits de la région. Consommer des denrées produites dans la région contribue à diminuer les distances parcourues par les produits et donc le transport lourd sur nos routes. Un programme de mise en valeur des produits alimentaires locaux a déjà été mis en place dans la région et il sera crucial d'en faire une promotion intensive afin d'ancrer encore davantage les habitudes d'achat local dans la culture de la région. En plus de l'effet sur le transport routier, l'accroissement de l'achat de produits locaux stimulerait la production et la distribution locale et conséquemment, l'économie de la région. Une collaboration avec Gaspésie Gourmande, Le Bon Goût Frais des Îles, l'UPA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et tout autre acteur des domaines de la production et de la consommation de produits locaux serait souhaitable afin de profiter de réseaux déjà bien implantés.



Géothermie, biomasse et solaire

La géothermie, la biomasse et l'énergie solaire représentent des sources d'énergie renouvelables dont l'utilisation devrait être stimulée, particulièrement pour le chauffage des bâtiments. Pouvant réduire substantiellement les coûts de chauffage et de climatisation, ces solutions peuvent s'avérer particulièrement avantageuses dans le cas de grands bâtiments (utilisation commerciale, industrielle et institutionnelle). En effet, les coûts d'installation élevés pour une maison de taille moyenne, contribuent à freiner l'installation résidentielle. Il pourrait être cohérent de mettre en place des incitatifs tels que crédits d'impôts ou de taxes foncières afin de favoriser l'implantation de systèmes d'alimentation énergétique dans le cas où ils remplaceraient un système de chauffage à l'huile (ou électrique pour les Îles-de-la-Madeleine, un peu de la même façon qu'on le fait pour favoriser l'achat de véhicules moins énergivores.

Compostage communautaire

Développer un modèle novateur de récupération des déchets organiques qui, lorsqu'ils sont enfouis, causent une forte production de méthane. Ces déchets pourraient être convertis en biogaz, le CO₂ produit par sa combustion est beaucoup moins dommageable pour l'environnement que l'évaporation du méthane. Dans certains secteurs où la population est dispersée, il pourrait être pertinent de s'inspirer du programme de compostage communautaire établi à La Martre. Ce programme, contrairement à la cueillette de bacs bruns, limite la circulation de camions lourds pour effectuer la collecte, ce qui s'avère particulièrement judicieux dans les milieux à faible densité de population.

Télétravail

Faire la promotion du télétravail, ce qui pourrait avoir comme effet une diminution substantielle de l'utilisation de véhicule de promenade. Des mesures d'encouragement pourraient être mise de l'avant afin d'inciter les employeurs à recourir à cette option. Faire connaître les des nouvelles technologies multimédias (conférences téléphoniques ou Skype, plateformes de documentation telles que Basecamp ou GoogleDocs, etc.) dans le cadre de conférences, réunions, comité, etc. Puisque notre territoire est vaste, l'utilisation accrue de ces technologies conduirait à une diminution de longs trajets souvent effectués par une personne seule en voiture.





Analyse et Constats

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine fait déjà figure de pionnière pour ce qui est de la production d'énergie renouvelable propre. L'utilisation des hydrocarbures est surtout présente dans le domaine des transports et du chauffage commercial et institutionnel, c'est sur ces volets qu'il faut travailler d'arrache-pied. L'utilisation de véhicules plus écologiques fait certainement partie de la solution, mais ne saurait en être la seule composante. Il est primordial de limiter les déplacements et de favoriser l'optimisation de l'utilisation des véhicules routiers par des mesures facilitant des pratiques simples telles que le covoiturage, l'accroissement de l'efficacité énergétique lors du transport de marchandises ainsi que la promotion d'un tourisme plus écologique.

L'économie de la région étant déjà fragile, il est capital de se pencher sur des solutions qui ne mettent pas en péril la relance économique en cours depuis quelques années. En plus de mener vers un manque de ressources qui pourrait se traduire par un échec des mesures mises en place, des pertes d'emplois ou de revenus envisagées alimenteraient certainement un mouvement de contestation de ces mêmes mesures par la population et les entreprises de la région.

Nous avons la chance d'habiter une région où l'air est pur, faisons en sorte qu'il le demeure, mais dans un esprit de consensus, de respect et de collaboration des différentes communautés.



Axes de priorité

- Renverser la tendance des dernières années au niveau du parc automobile et voir une décroissance des véhicules énergivores au profit de véhicules de plus en plus économiques.
- Diminuer la circulation lourde sur les routes de nos régions par l'achat local et le transport de marchandises par d'autres moyens que le transport routier.
- Diminuer la distance parcourue entre la maison et le travail par diverses mesures d'aménagement du territoire.
- Être à l'affût des nouveaux développements technologiques pour remplacer l'utilisation du pétrole par celle d'énergies propres et renouvelables.
- Poursuivre le développement du système de transport collectif de la région afin de permettre au plus grand nombre d'utilisateurs de pouvoir en faire usage.
- Mettre à niveau les infrastructures ferroviaires et portuaires de la région, en assurer la pérennité et promouvoir leur utilisation pour le transport, particulièrement celui des marchandises.
- Stimuler un tourisme propre et durable.
- promouvoir toute mesure d'économie d'électricité aux Îles-de-la-Madeleine pour diminuer la demande à la centrale au mazout.
- Presser les entreprises de la région qui utilisent le pétrole pour le chauffage de passer à des sources d'énergie renouvelables.

Canevas pour le Tableau de Plan d'action régionale de réduction de la dépendance au pétrole



** Les cases remplies ne sont que des exemples

Axe 1 : Transport des personnes				
Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Moyenne	1.1 Développer un plan de mobilité durable régional	1.1.1. Encourager le covoiturage et l'autopartage. 1.1.2. Favoriser le transport actif. 1.1.3. Assurer la mise à niveau du réseau ferroviaire et promouvoir son utilisation pour les transports inter et intra régionaux ainsi que pour la clientèle touristique. 1.1.4. Élaborer des outils simples et « clé en main » aux petites entreprises, OSBL, etc.	CGD CRÉ - CRE - RÉGIM - SCFG - CTMA SCFG - CRÉ - ATRG - CRE CRE	CT CT CT MT
Moyenne	1.2. Maintenir et développer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale	1.2.1. Sécuriser le financement du réseau de transport collectif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 1.2.2. Mettre sur pied un centre de gestion des déplacements régional pour coordonner et optimiser les services existants et à développer. 1.2.3. Promouvoir énergiquement le service de transport en commun déjà disponible dans la région afin d'accroître l'achalandage et de bonifier le service.	MRC - CRÉ - Municipalités CRÉ - CRE - RÉGIM - SCFG - CTMA CRE - CRÉ - RÉGIM - Chambres de commerce - Groupes environnementaux	CT MT CT



Grande	1.3. Inciter les citoyens à utiliser des véhicules moins énergivores	1.3.1. Établir des mesures incitatives à l'achat de véhicules peu énergivores (pas seulement des véhicules hybrides ou électriques qui ne sont pas accessibles pour la majorité des citoyens.	CRÉ, gouvernements provincial et fédéral	MT
		1.3.2. Évaluer la possibilité d'appliquer une taxe de luxe à l'achat de véhicules énergivores lorsque ce n'est pas justifié.	CRÉ - Gouvernements provincial et fédéral	MT
		1.3.3. Identifier des modèles de véhicules peu énergivores et diffuser cette liste afin de sensibiliser les acheteurs potentiels	CRE - CCAQ - Chroniqueurs automobiles reconnus	MT

Axe 2 : Transport des marchandises

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Grande	2.1 Augmenter la part de transport de marchandises par le réseau fluvial	Mise à niveau des infrastructures portuaires.	Pêche et Océans Canada - Municipalités - MRC - CRÉ	MT
		Représentation auprès des entreprises afin de stimuler l'utilisation du transport maritime.	CRE - CRÉ - Chambres de commerces - MRC - Municipalités - etc.	CT
Grande	2.2. Favoriser le transport de marchandises par voie ferroviaire	2.2.1. Remettre l'entièreté du réseau ferroviaire de la région en état de marche	SCFG - CRÉ - Gouvernements	CT
		2.2.2. Promouvoir le transport ferroviaire auprès des entreprises de production et de transformation	CRE - SCFG - Chambres de commerces - MRC - Municipalités	MT



Axe 3 : Aménagement du territoire et de l'urbanisme

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Grande	3.1. Favoriser une utilisation du territoire qui limite les besoins de motorisations	3.1.1. Réviser les plan d'urbanismes afin qu'ils favorisent la densification	Municipalités	MT
		3.1.2. Réviser les schémas d'aménagement afin d'encourager le développement autour des axes de transport existants.	MRC - Municipalités	MT
		3.1.3. Éviter le dézonage agricole.	CPTAQ - Municipalités	MT
Faible	3.2. Amélioration des infrastructures routières afin de diminuer la consommation de carburant sur nos routes	3.2.1. Évaluer les possibilités d'utilisation de feux de circulation clignotants de nuit dans la région.	MTQ - Municipalités - MRC - CRÉ	MT
		3.2.2. Travailler à influencer les décisions prises lors de restructuration des routes afin de rendre les trajets le plus court possible et d'éviter le relief dans la mesure du possible.	MTQ - Municipalités - MRC - CRÉ	LT

Axe 4 : Agriculture

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Grande	4.1. Viser une plus grande efficacité de la machinerie utilisée par les agriculteurs.	4.1.1. Assurer un soutien continu aux agriculteurs afin qu'ils connaissent toutes les options pour diminuer leur consommation de pétrole.	CRE - UPA	MT



		4.1.2. Implanter des mesures incitatives pour favoriser le maintien de machinerie moderne et efficace au sein de l'industrie agricole. 4.1.3. Rester à l'affût des développements technologiques qui pourraient aider à diminuer la consommation de pétrole.	UPA - CRÉ - Municipalités - MRC - Gouvernements UPA - CRE - Établissement d'enseignement - CIRADD	MT LT
Grande	4.2. Favoriser la proximité entre les agriculteurs et les consommateurs	4.2.1. Accroître la fréquence et la quantité de marché publics liant directement les producteurs et consommateurs. 4.2.2. Presser les marchés d'alimentation d'accroître leur offre de produits locaux. 4.2.3. Utiliser les arguments économiques et écologiques afin de promouvoir l'achat de produits locaux par les consommateurs.	Gaspésie Gourmande - Le Bon goût Frais des Îles CRE - UPA - Municipalités - FCAQ - ADAQ CRE - Chambres de commerce - FCAQ - ADAQ	MT CT CT

Axe 5 : Industries

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Grande	5.1. Promouvoir le tourisme durable et écologique	5.1.1. Promouvoir l'attrait de la région pour les visiteurs voyageant à vélo, train, voilier, etc. 5.1.2. Assurer le développement et la pérennité du créneau des croisières dans l'industrie du tourisme. 5.1.3. Promouvoir le tourisme de groupes afin de maximiser le transport collectif dans le milieu touristique	ATR - CRE - Chambres de commerce et de tourisme - SCFG, etc ATR - CRE - Chambres de commerce et de tourisme - SCFG, etc ATR - CRE - Chambres de commerce et de tourisme - SCFG, etc	CT MT MT



Grande	5.2. Promouvoir les nouvelles technologies pouvant réduire la consommation de carburant pour la pêche et la foresterie.	5.2.1. Tenir une liste évolutive des innovations au niveau des biocarburants.	Consortium en Foresterie - ACPG - Homard des îles - CRE - CRÉ - CIRADD	CT
		5.2.2. Établir des mesures d'incitation à la modernisation de la machinerie utilisée.	Consortium en Foresterie - ACPG - Homard des îles - CRE - CRÉ - CIRADD	LT
		5.2.3. Valoriser l'efficacité énergétique dans les industries de transformation des produits forestiers et de la mer.	Consortium en Foresterie - ACPG - Homard des îles - CRE - CRÉ - CIRADD	MT

Axe 6 : Chauffage des bâtiments résidentiels, institutionnels et commerciaux

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Grande	6.1. Promouvoir les sources d'énergies renouvelables en remplacement des produits pétroliers.	6.1.1. Faire la promotion des installations de chauffage à base de ressources renouvelables (biomasse, géothermie, solaire, etc.) dans les institutions et grandes entreprises	CRE - CRÉ - Chambres de commerce - institutions gouvernementales	CT
		6.1.2. Développer des incitatifs (fiscaux ou autres) afin de stimuler l'installation de sources de chauffage alternatifs au niveau énergétique (Particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine puisque même le chauffage électrique provient de la combustion de mazout)	CRÉ - Municipalités - Gouvernements	MT
Grande	6.2. Encourager la modernisation	6.2.1. Implanter des incitatifs stimulant la réfection et la modernisation de bâtiments afin d'en accroître l'efficacité énergétique.	CRÉ - Municipalités - Gouvernements	MT



Portrait socioéconomique et énergétique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



	des bâtiments afin d'en améliorer l'efficacité énergétique.	6.2.3. Faire un travail de conscientisation et de sensibilisation quant à l'utilisation d'outils permettant de diminuer les ressources nécessaires au chauffage tels que des minuteurs automatiques, ou autres appareils du même genre.	CRE - Chambres de commerce - Groupes environnementaux	CT
--	---	---	---	----